



ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION

CRISE SÉCHERESSE, QUELLES MESURES PRISES PAR LA VILLE ?

Placée en état de « crise sécheresse » par la Préfecture des Alpes-Maritimes, Antibes Juan-les-Pins prend des mesures adaptées à la situation pour limiter la consommation d'eau tout en maintenant des conditions sanitaires et d'hygiène indispensables.

Publié le 17 août 2022

Dans tous les parcs et jardins de la ville, tout arrosage par aspersion est suspendu. Les fontaines dont l'eau n'est pas en circuit recyclé ont toutes été arrêtées.

En revanche, pour des raisons d'hygiène et de maintien des conditions sanitaires, les fontaines poussoirs d'approvisionnement en eau potable sont maintenues et accessibles.

Le lavage à l'eau des rues est limité. Pour des raisons sanitaires évidentes, le lavage du marché Provençal, de la place de Gaulle (fientes), des cœurs de ville Juan-les-Pins et Antibes est maintenu; ainsi que pour les Points d'Apport Volontaires et les enclos poubelles. Ailleurs, le lavage à l'eau des rues, est remplacé dans la quasi-totalité de la ville par un souffleur et l'utilisation d'une balayeuse.

Enfin dans les centres aérés des mesures dérogatoires sont mises en œuvre pour rafraîchir les enfants pendant le temps d'accueil.

Sur les plages, la Ville rappelle qu'elle a déjà pris un certain nombre de mesures pour limiter la consommation d'eau avec le changement des têtes de douches par des modèles de têtes économiques.

De plus, les boutons-poussoir ont tous été réglés par nos services au minimum pour restreindre le volume d'eau utilisé. Pour des raisons sanitaires évidentes, la Ville maintient l'usage des douches sur ses plages publiques.

La Ville d'Antibes Juan-les-Pins vous remercie de votre compréhension et de votre participation à cet effort collectif.



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes